

### **Index égalité professionnelle femmes-hommes :**

**L'index de la société STDM est incalculable pour l'année 2023**

Chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier un index mesurant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

#### **Comment est calculé l'index égalité femmes-hommes ?**

Calculé sur un total de 100 points, l'index est composé de quatre indicateurs : écarts de rémunération (40 points), écarts de répartition des augmentations individuelles (35 points), pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité (15 points) et parité parmi les dix plus hautes rémunérations dans l'entreprise (10 points).

#### **L'égalité femmes-hommes, un engagement pour RATP Dev**

**STDM**, filiale de RATP Dev, s'engage en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

A chaque étape de la vie professionnelle : sélection, recrutement, formation, rémunération, mobilité, nous nous engageons à promouvoir, au sein de nos équipes, l'égalité, la diversité et le respect, dans l'ensemble de nos implantations en France et à l'étranger.

En 2023, notre index global est incalculable. Néanmoins, les indicateurs suivants ont pu être calculés :

- écarts de rémunération **40/40 points**,
- écarts de répartition des augmentations individuelles : **incalculable**,
- pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **incalculable**
- et parité parmi les dix plus hautes rémunérations dans l'entreprise **10/10 points**.